Image not found or type unknown

Mariage avec demandeur asile République démocratique du congo

Par **Raps**, le **12/06/2017** à **21:04**

Bonsoir, depuis 2014 je vis une relation avec un demandeur d'asile congolais (Rdc).ON veut vivre ensemble,se marier .J'ai la carte de 10 ans .Je suis employée légalement en Ffrance.Merci de nous éclairer.Son dossier est en l'instance ".

Par **morobar**, le **13/06/2017** à **08:06**

Bjr,
Vivre ensemble, vous pouvez.
Vous marier, vous pouvez aussi.
Son dossier en instance, on ne sait pas de quoi il s'agit.
S'il est en situation irrégulière, il devra quitter le territoire, marié ou non.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés